

Image not found or type unknown



Dividendes sur la revente de sociétés

Par **hottin**, le **11/01/2017** à **14:22**

bonjour,

je suis à la retraite depuis octobre 2010, or je viens d'apprendre que la société pour laquelle je travaillais avait acheté une usine sœur, lorsque j'étais encore en activité. Apparemment elle aurait revendu cette société il y a quelques temps. En contrepartie elle va verser des dividendes dûs à cette vente aux salariés.

Ma question est donc la suivante : ai je droit également à une part du gâteau, vu que la société sœur avait été achetée alors que j'étais encore en activité. merci